

# Über wasser

## Au fil de l'eau

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière de l'Amblève et de la Rour

n° 31

Novembre 2016

**Amblève**  
CONTRAT RIVIERE  
FLUSSVERTRAG

Flussvertrag der Amel / Rour  
Contrat de Rivière de l'Amblève et de la Rour

**Calme et détente au**  
**Val du Roba**  
**Ligneuville**

Ouvert de fin mars à fin octobre  
 Open vanaf einde maart tot einde oktober

Fermé le vendredi  
 Vrijdags gesloten

Tél.: 080/57.01.93



**Par sympathie**

AD Trois-Ponts  
 avenue de la Salm 150  
 B - 4980 Trois-ponts  
 T el. 080/68.18.70  
 Fax. 080/68.52.74



Heures d'ouverture :  
 Lun.- Sam. : 9h - 19h  
 Dimanche : 9h - 12h

**Audits et certifications énergétiques - Liège**



Pour vos audits PAE et  
 vos certificats PEB

**Gilbert Hansoul**  
**0475/807592**

Devis gratuits sur :  
<http://www.certification-energetique-liege.be>  
 mail: peb.pae.certifenergy@gmail.com

**Ch**  
 Chambre d'hôtes

**Au Fil des Arts**

Au cœur de la cité abbatiale de Stavelot,  
 des chambres avec salle de bain privative et  
 petit-déjeuner convivial.

Adresse : rue Neuve 95  
 à 4970 Stavelot.

Tel. : (+32)(0)80/88.07.67.  
 G.S.M. : (+32)(0)476/253.153.

[www.aufildesarts.be](http://www.aufildesarts.be)



**Notre savoir-faire à votre service**

**Pour vos espaces verts :**

Tontes de pelouse, débroussaillage, pulvérisation,  
 échardonnage, ramassage de feuilles...

**Pour votre mobilier extérieur :**

tables, bancs, panneaux d'affichage, chalets de Noël,  
 abris de jardin, protège-poubelles....

Les Hautes Ardennes, place des chasseurs ardennais 30,  
 6690 Vielsalm. Tel. 080/29.25.55 Fax. 080/29.25.50

email : eta@leshautesardennes.be



**Avec le soutien de**

**Genetec**

Leader mondial de solutions de vidéosurveillance sur IP, de contrôle d'accès et de reconnaissance de plaques d'immatriculation

# Sommaire

Sommaire/Editorial	p.1
Dossier : Journées wallonnes de l'eau	p.2-11
Inauguration en grande pompe à La Reid	p.11
Vous reprendrez bien un peu d'énergie verte?	p.12
Résultats des Opérations Communes et Rivières Propres	p.13
Des invasives enfin listées au niveau européen/ Ordonnance de police Stavelot-Malmedy	p.14-15
Sus à l'élodée à feuilles alternes !	p.16
Pêche en fête aux étangs de Stavelot: beau succès du stand du CRA/R	p.17
Zone de protection pour le tarier des prés	p.18
Schutzgebiet für das Braunkehlchen	p.19
Du nouveau au fil de l'eau	p.20-21
Une sculpture fontaine voit le jour à Stavelot	p.22
Lifting au pont de Stavelot	p.22
Grotte du Noû Bleû : la conférence a fait salle comble !	p.23
L'eau vagabonde	p.24

# Editorial

Chers Lecteurs, Chères Lectrices, Chers Partenaires,

Le « Bulletin de liaison » a vécu, vive « Au fil de l'Eau » ! Eh oui, notre périodique change de nom et témoigne ainsi de l'enthousiasme de notre Contrat de Rivière. Nous voulions trouver un nom plus engageant, reflétant l'énergie et la durabilité des actions menées tout au long des bassins de l'Amblève et de la Rour. C'est ainsi, après avoir répondu positivement à nos sondages, que vous avez majoritairement choisi le nom ; « Au fil de l'eau ». Un grand merci pour votre participation, longue vie et belle réussite à ce périodique qui relie partenaires, actions et résultats !

Tout comme l'automne présage la fin de l'année, novembre 2016 annonce la clôture de la convention 2014-2016. Eh oui, déjà !

Cette convention s'achève sur un bilan extrêmement positif. Alors que 1.101 actions étaient inscrites sur les trois ans, les premiers chiffres laissent espérer un taux de réalisation proche des 90% !

Au fil de l'eau et des années, l'efficacité et la persévérance de chaque acteur (vous et le CRA/R) se mesurent de plus en plus le long de nos berges et celles des bassins situés en aval.

Aujourd'hui, forts de ces constats, nous nous sommes mis d'accord sur la nouvelle convention 2017-2019. En effet, lors de la dernière Assemblée Générale, vous avez validé pas moins de 1.238 actions réparties entre 133 partenaires. Le défi est toujours là !

Au-delà du nombre vertigineux des actions, ce qui est aussi très remarquable, c'est l'augmentation du nombre d'acteurs qui a progressé de 15 en 3 ans. Tout est réuni pour que nous puissions tendre encore un peu plus vers l'objectif ; l'amélioration de la qualité de nos eaux. Même si celui-ci ne pourra matériellement jamais être clôturé, l'importance de ses effets négatifs s'amenuise très fortement au fur et à mesure de nos actions, persévérons !

Enfin, dans l'attente de pouvoir vous rencontrer lors de la signature de la nouvelle Convention, le 15 décembre prochain à Vielsalm, je vous demande de bien vouloir accueillir notre nouvelle collaboratrice, Tatiana LETE, elle rejoint Christine et Pascal. Bienvenue et un tout grand merci à notre cellule qui, une fois de plus, démontre l'envergure et l'efficacité de son travail !



Fabrice Léonard  
Président

# Dossier : Journées wallonnes de l'eau 2016

## Visite de l'ardoisière de Recht : La pierre bleue de Recht, un schiste pas comme les autres !

Du 18<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle, le village de Recht a été marqué par l'extraction de schiste (pierre bleue) et le métier de tailleur de pierre. Le schiste a été longtemps extrait dans des carrières à ciel ouvert. En 1886, les frères Margraff décidèrent de creuser une galerie souterraine afin de faciliter le travail d'extraction. Un travail dangereux et rude dans la mine.

L'avancée du creusement de la galerie était de +/- 30 cm par jour !



Lors de la visite guidée de l'ardoisière, l'histoire géologique de la région ainsi que l'histoire des hommes nous est contée et présentée de manière interactive. Jeux scéniques, informations passionnantes, diverses anecdotes surprennent sans cesse le visiteur.

La mine touristique ouvrit ses portes en 2007, un siècle environ après sa fermeture. Le visiteur peut parcourir 800 mètres sous terre, à la découverte de cette majestueuse roche bleue.

Il faut presque 2 heures de visite à 7°C et 100 % d'humidité pour les parcourir. Et on ne s'en rend pas compte ! Tellement, il y a de choses à dire, à voir, à observer. Les différents minéraux présents, par leurs formes remarquables et par la diversité des couleurs dont ils se composent sont fascinants.

Mais nous n'en dirons pas plus ici afin de laisser la magie de la découverte aux futurs visiteurs...

En cette Journée wallonne de l'Eau, l'eau est partout dans la mine !

Tout d'abord, l'eau s'infiltre dans les fissures de la roche et percole dans la cavité. Elle permet aux minéraux de se déposer. Elle coule ensuite, sous les pieds, nonchalamment, vers la sortie.



Astucieusement, la galerie est légèrement en pente, de l'intérieur vers l'extérieur. Outre le fait que les charriots chargés de plusieurs centaines de kilos de pierre pouvaient s'aider de cette imperceptible pente, l'eau s'écoule, s'évacue, par gravité, naturellement.

Cette eau, pure, a servi d'eau de distribution pour le village de Recht de longues années. Un lac naturel s'est formé, d'une limpidité à inspirer les âmes vagabondes. Nous n'avons d'ailleurs pas hésité à y jeter une pièce pour faire un vœu !

Cette eau est également intimement liée à la pierre bleue de Recht. En effet, cette pierre extrêmement dure était plus facile à tailler tant qu'elle était encore humide.

Et une des utilités des bacs taillés dans cette roche était de faire tremper les écorces de chênes pour leur tanin. Industries longtemps prospères de la région.

Une vraie belle découverte !

Et comme le disait un des participants :

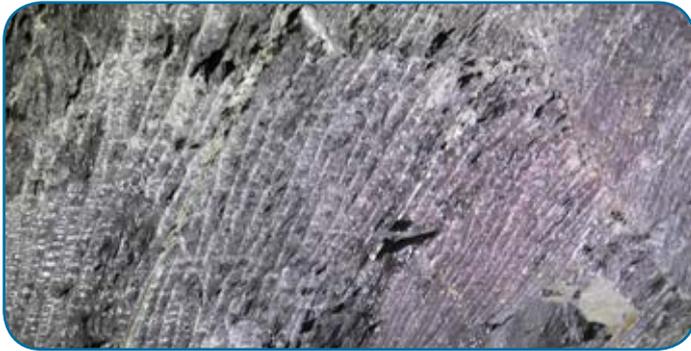
« Ca vaut vraiment la peine d'être vu » !



## Besichtigung des Schieferstollens von Recht

### Der blaue Stein von Recht, ein Schiefer, der sich nicht mit anderen vergleichen lässt !

Vom 18. bis zum 20. Jahrhundert wurde Recht durch die Förderung von Schiefer (dem so genannten blauen Stein) und den Beruf des Steinmetzes geprägt. Der Schiefer wurde lange Zeit im offenen Schieferbruch gefördert. 1886 beschlossen die Gebrüder Margraff einen unterirdischen Stollen anzulegen, um die Förderungsarbeiten zu erleichtern. Eine gefährliche und harte Arbeit in dem Bergwerk. Der Vorstoß in dem Stollen betrug  $\pm 30$  cm pro Tag



Bei der Besichtigung des Schieferstollens werden die geologische Geschichte der Gegend, sowie die Geschichte der Bergleute uns auf interaktive Art und Weise nahegebracht und vorgestellt. Inszenierungsspiele, spannende Geschichten und verschiedene Anekdoten überraschen immer wieder den Besucher.

Die touristische Zeche hat ihre Tore 2007 geöffnet, in etwa ein Jahrhundert nach ihrer Schließung. Der Besucher kann 800 m unter Tage durchlaufen und diesen majestätischen blauen Fels erkunden.

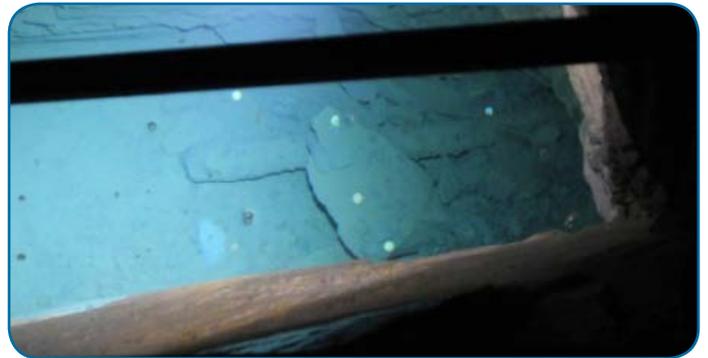
Dazu benötigt man beinahe zwei Stunden Besichtigung bei einer Temperatur von 7° und einer Luftfeuchtigkeit von 100 %. Man nimmt dies aber kaum wahr, soviel gibt es zu sagen, zu sehen und zu beobachten ! Die verschiedenen vorhandenen Mineralien sind durch ihre bemerkenswerten Formen und durch die Verschiedenheit der sie bildenden Farben faszinierend.

Wir werden an dieser Stelle aber nicht mehr dazu sagen, um die zukünftigen Besucher nicht der Magie des Entdeckens zu berauben...



An diesem wallonischen Tag des Wassers ist das Wasser allgegenwärtig in dem Bergwerk !

Zuerst sickert das Wasser in die Ritzen des Felsens ein und sickert in den Hohlraum durch. Auf diese Weise können die Mineralien sich absetzen. Anschließend fließt es gemächlich unter unseren Füßen Richtung Ausgang.



Raffinierterweise, verläuft der Stollen mit einem Gefälle von innen nach außen. Außer dass die mit mehreren hundert kg beladenen Förderkarren sich dieses Gefälle zunutze machen konnten, läuft das Wasser auf natürliche Weise aufgrund der Schwerkraft ab und wird abgeleitet.

Dieses saubere Wasser hat jahrelang der Wasserversorgung von Recht gedient.

Es hat sich ein natürlicher See gebildet, deren Klarheit Künstlerseelen ohne Zweifel inspirieren kann. Auch haben wir eine Münze hineingeworfen, um eine Wunsch zu äußern !

Dieses Wasser ist auch eng mit dem blauen Stein von Recht verbunden. Tatsächlich war dieser äußerst harte Stein einfacher zu bearbeiten solange er noch feucht war. Die in diesem Stein ausgehauenen Becken dienten dazu Eichenrinde zur Gewinnung des Gerbstoffs einzuwässern. Für lange Zeit ein blühendes Gewerbe in der Gegend. Eine sehr schöne Entdeckung !

Ein Teilnehmer meinte dazu: „Das muss man gesehen haben. Es lohnt sich wirklich.“



Le 8 mars, les enfants des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires des écoles de Lierneux se sont retrouvés au Vicinal pour une journée d'animations sur le thème de l'eau. Le tout était pris en charge financièrement par l'administration communale : transport en car, diner, collation, animations et spectacles étaient offerts.

C'est ainsi que le Contrat de rivière de l'Amblève/Rour a fait découvrir les différentes étapes d'une station d'épuration et a donné toutes les amorces nécessaires pour que ces écoliers deviennent des consommateurs respectueux du milieu aquatique.



Les pêcheurs de la Lienne-Lierneux et de la Salmiote avaient vu grand. Le cycle de l'eau, l'eau et la vie sur terre et dans le corps humain, les pollutions de l'eau, l'eau, cet or bleu wallon... et il y aurait encore eu tellement à dire !

Une 3<sup>ème</sup> animation de l'ASBL Aspeï (Association pour la sauvegarde et la promotion des écrevisses indigènes) s'est déroulée pour terminer la matinée et les enfants sont repartis avec leur diplôme de docteur en écrevissologie.



Une journée bien remplie, des animateurs qui se sont coupés en 4, des élèves très attentifs, curieux, intéressés et très réactifs. Une belle réussite.

L'après-midi s'est poursuivie par le spectacle Waterplouf (voir page suivante).

Les grands n'étaient pas en reste avec le spectacle « Graines de Voyous » proposé le soir, spectacle qui nous a interpellé avec humour et dérision sur notre rapport à la mauvaise herbe.



### Ateliers produits au naturel au CRIE de Spa

Comme d'habitude, cet atelier a recueilli un franc succès. Il est bon de voir que de nombreuses personnes se préoccupent de l'environnement et cherchent des alternatives aux produits industriels et polluants. La qualité de nos eaux s'en ressent.



## Spectacle Waterplouf

Dans le cadre des Journées wallonnes de l'Eau 2016, le Contrat rivière de l'Amblève/Rour avait pris option de proposer le spectacle WATER-PLOUF aux enfants des communes du bassin.

Un choix qui s'est révélé judicieux car l'enthousiasme était au rendez-vous.

Les enfants se sont costumés, ont fait flotter des œufs entre deux eaux, ont été rechercher des pièces de monnaie au fond de l'eau et ce, sans se mouiller les mains... Ces Archimède en herbe ont même fait un cocktail de polyacrylate de sodium où l'eau a été instantanément absorbée. Tout ce petit monde était très curieux, intéressé et très réactif.

Au total, ce sont plus de 300 enfants des écoles de Trois-Ponts et de Malmedy, accompagnés de leurs professeurs, qui ont assisté à ce spectacle.

Les adultes n'étaient d'ailleurs pas indifférents non plus vu le succès du spectacle joué pour tous à Stavelot le 23 mars. Une centaine de personnes ont participé à cet évènement.

Merci à eux pour leur participation.

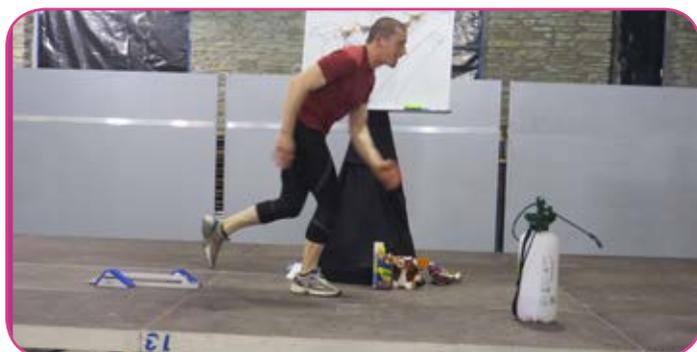


## Spectacle Graines de Voyous à Lierneux

A la croisée de la conférence et du théâtre, Frédéric Jomaux et son spectacle Graines de Voyous, nous a emmenés à la rencontre de la végétation sauvage et de tout le bien et le mal qu'on en dit.

Sur un mode très personnel qui mêle récits de vie, informations scientifiques et témoignages de terrain, il nous interroge, avec légèreté et humour, sur nos relations à la nature et notre fidélité inébranlable aux pesticides.

Un spectacle drôle mais qui, mine de rien, nous rappelle à chaque instant combien il est important de protéger notre milieu de vie et nos rivières en adoptant les bons gestes au quotidien.



Cette balade commence à la croix du fils du Colonel Bérinzenne et se poursuit le long de la limite entre notre bassin et celui de la Vesdre.

Nous y avons découvert les travaux de restauration de cette Fagne entrepris par le LIFE Ardenne Liégeoise (en étroite concertation avec le DNF). Ces travaux ont pour but de protéger et de développer la biodiversité – ce qui ne nuit évidemment pas aux autres fonctions importantes de la fagne : protection de l'eau, éducation, tourisme, ...

On a commencé par éliminer les résineux qui ne poussent pas bien dans la Fagne, les plantations ne sont pas rentables. Quelques zones ouvertes très envahies par les saules et les bouleaux ont été dégagées. Les restes de coupe sont mis sur des tas qui pourrissent assez vite et enrichissent la terre. (Photo 1)

Ensuite, des drains ont été bouchés à l'aide d'argile trouvée sur place. On ajoute ensuite de la terre sur celle-ci pour que la végétation ait un support favorable à sa croissance. (Photo 2).

Des digues ont aussi été construites, la pente du terrain permet d'avoir des plans d'eau de niveaux différents, chacun adapté aux variétés d'espèces qui vont les coloniser. (Photo 3). Ces plans d'eau sont aussi propices à la sphaigne.

Certaines zones ouvertes, fortement colonisées par la molinie (plante envahissante dans les landes et les tourbières dégradées), ont fait l'objet d'un fraisage (on travaille très finement le sol sur une profondeur de 20 à 30 cm) ou d'un étrépage (on enlève mécaniquement les couches supérieures d'un sol pour le rajeunir). Ces opérations visent à enlever la molinie et à permettre le redéploiement des diverses plantes des landes (dont la callune et la myrtille) et la remobilisation du stock de graines dans le sol. Certains arbres morts sont laissés sur place pour les insectes. (Photo 4).

En collaboration avec le Jardin botanique de Meise, des plans de genévrier (actuellement en voie de disparition) ont été replantés dans le but de créer des nouvelles populations.

La présence du LIFE est indispensable pendant les travaux car son personnel connaît très bien le terrain. Il est aussi important de préparer la gestion future du site, après le programme LIFE, pour s'assurer que les propriétaires des terrains continuent à maintenir la zone en bon état.



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4

Comme chaque année, le Contrat de rivière a proposé son animation «**Les bons gestes pour préserver l'or bleu**» à différentes écoles du bassin.

L'animation débute par la compréhension du fonctionnement de la station d'épuration et fait le lien avec l'importance de nos actes quotidiens à la maison. En effet, tout n'est pas digéré par la station.

Certaines substances arrivent finalement dans la rivière. De plus, certains produits provoquent son dysfonctionnement. A l'aide de bouteilles d'eau « polluée », les enfants sont amenés à dépolluer l'eau en différentes étapes, à l'image de la station d'épuration.

Ensuite, ils reconstituent une station d'épuration sous forme de maquette. Les produits de consommation (lessive, nettoyage, aliments, médicaments, etc.), sous forme d'images, sont alors replacés dans la station, c'est-à-dire à l'endroit où ils seront éliminés... ou pas.

Le lien établi, les enfants envisagent les bons gestes à effectuer (compost, parc à conteneurs, pharmacies...) pour ne pas polluer au départ de leurs actes quotidiens à la maison.

Les enfants, en tant que futurs consommateurs, apprennent à reconnaître les produits respectueux de l'environnement au sein d'un magasin imaginaire après avoir décodé labels, pictogrammes et composants.

Sur base d'une recette simple, les enfants se rendent compte en concoctant leur propre produit d'entretien que pour bien faire le ménage dans une maison tout en respectant la rivière, il ne faut pas une panoplie de produits sophistiqués. A ce sujet, ils font la connaissance de quelques produits de base écologiques qui peuvent servir à plusieurs fins dans le nettoyage d'une maison et emportent leur vaporisateur prêt à l'emploi à la maison.

Cette année, ce sont près de 150 enfants d'une dizaine de communes qui ont participé à cette animation, toujours avec beaucoup d'enthousiasme.



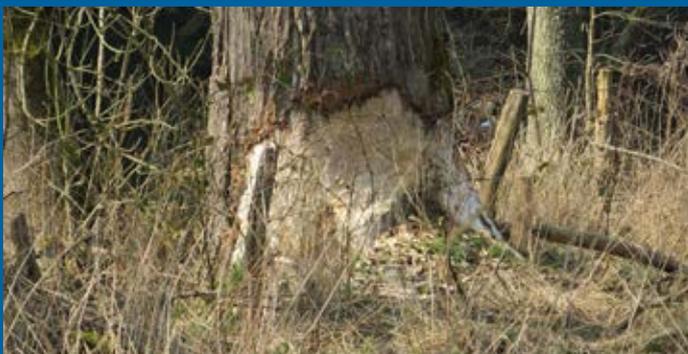
Cette année, deux de nos partenaires (Le Fagotin et les Découvertes de Comblain) proposaient une balade pour découvrir cet animal peu connu qu'est le castor.

Autrefois, le castor était présent chez nous. Chassé, il a fini par disparaître. Réapparu en 1990, il est aujourd'hui bien présent sur l'ensemble du bassin de l'Amblève et de la Rour.

Voir [les indices du castor](#), c'est déjà presque voir le castor ! Car contrairement à d'autres animaux plus discrets, le castor éparpille des indices partout. Cela n'empêche pas que, très souvent, nous croisons des traces du castor sans les voir. Du coup, sa présence peut passer totalement inaperçue, d'autant plus que l'animal ne sort de chez lui qu'à la tombée de la nuit et s'évanouit dans la rivière à la plus petite alerte.

Pourtant, en regardant bien, on peut voir des coulées (chemin emprunté par l'animal) allant de la berge vers le cours d'eau, des troncs d'arbres rongés tel un crayon et surtout, les huttes et les barrages qu'il a construits.

Cet ingénieur à 4 pattes, muni de très bons outils, est un animal intelligent. Il aménage son environnement et modifie nos paysages. [C'est unique !](#)



Le 19 mars, le CRA/R proposait une excursion d'une journée : Malmedy, le Malmundarium et une échappée vers les Hautes Fagnes.

La Belgique est un petit pays, dit-on, mais rejoindre Malmedy, depuis la Flandre, Bruxelles ou Neufchâteau, au petit matin, n'est pas évident : en moyenne, deux heures de trajet... Qui en voiture, qui en train, nous étions une bonne trentaine à avoir répondu à l'invitation et à nous retrouver devant la cathédrale à 9h45. Nous sommes prêts pour la Journée de l'eau !

Etre en avance permet de se renseigner sur l'histoire. Lorsque Saint Remacle évangélisa l'Ardenne, contrée sauvage, il fonda son premier monastère à Malmedy, en 648, avant même l'abbaye de Stavelot. Le monastère de Malmedy et celui de Stavelot formeront une principauté abbatiale pour une vie commune de plus de 1100 ans jusqu'à la Révolution française qui sonnera le glas de la principauté.

Le monastère perd alors sa fonction religieuse et connaît de multiples affectations. Le régime français d'abord, puis le régime prussien en 1815 et le régime allemand en 1870 useront des bâtiments à leur guise et entraîneront de nombreux aménagements. Les bâtiments actuels datent du début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les différentes campagnes de fouilles mettront en lumière des témoins de toute la vie du monastère, de sa fondation au VII<sup>e</sup> siècle à son abandon par les moines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

En 1985, la ville de Malmedy décide d'acquérir cet héritage du passé.

Aujourd'hui, le monastère, rebaptisé Malmundarium, a terminé sa mue, il est devenu une attraction touristique majeure dans le cœur historique et touristique de la ville. Deux niveaux, 3.000 m<sup>2</sup>, pour découvrir l'histoire (historium, trésor de la cathédrale), le folklore (atelier du carnaval) et les anciennes industries (les ateliers du cuir et du papier) de la région.

Car Malmedy et l'industrie du papier ont une longue histoire commune. Support de prédilection pour la diffusion du savoir, l'histoire de papier débute à Malmedy vers 1726 avec l'installation d'un premier moulin sur les bords de la Warchenne. Avec les moines, la production papetière connaît ses premiers balbutiements, elle prend véritablement son envol à partir du XIX<sup>e</sup> siècle avec la famille Steinbach. Lentement les améliorations techniques ont amené la fabrication du papier à une mécanisation, une industrialisation. En 1848, Malmedy fabriquait le premier papier photographique

mis sur le marché en Europe. Ce papier acquit dans les milieux de la photographie une renommée internationale.



La qualité des papiers malmédiens fut telle qu'ils obtinrent de hautes distinctions : médaille d'or à l'exposition internationale du papier à Berlin en 1878. En 1909, une nouvelle papeterie fut fondée, elle prit l'appellation « Papeterie du Pont de Warche ». Les papeteries Steinbach et du Pont de Warche, devenues filiales de Intermills dans les années soixante, tombèrent toutes deux dans le giron de sociétés étrangères en 1997. Malheureusement, seule subsiste aujourd'hui celle du Pont de Warche (sous l'appellation Papeterie Ahlstrom SA), sa spécialisation dans le non-tissé lui a valu sa prospérité. Steinbach est la marque de papier à dessin fabriquée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces industries laisseront des traces, pour longtemps, dans la Warche et l'Amblève.



Avec l'atelier papier, c'est toute l'histoire de cette matière noble ainsi que son utilisation qui est développée. Qu'est-ce le papier ? D'où vient-il ? Comment est-il fabriqué ? Peut-il être recyclé ? Telles sont les questions qui trouvent ici réponse.

Si les différents supports d'écriture sont détaillés et l'histoire des techniques de fabrication expliquée, l'atelier du papier exhibe trois pièces maîtresses : une reproduction miniature d'un moulin à papier du XVIII<sup>e</sup> siècle, la reproduction de la première machine en continu inventée par Nicolas Robert en 1799 et le joyau de l'atelier : la reproduction miniature de la machine en continu Thiry datant du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'atelier de fabrication de papier apporte la touche finale au cœur de ce voyage dans le monde du papier. Il initie aux gestes ancestraux de la réalisation du papier à la cuve : mettre la main à la pâte et découvrir la magie de la création d'une feuille en papier...

Nous sommes tous captivés par la démonstration de cette création ; nous retrouvons même des yeux d'enfants. Ce moment particulier, dans un silence monacal seulement coupé par les explications de notre maître se termine sous des applaudissements nourris.

Le groupe étant relativement nombreux, il a fallu le subdiviser. Pendant que les premiers assistent à la naissance d'une feuille de papier, les autres parcourent l'atelier carnaval.

Depuis des temps immémoriaux Malmedy vit au rythme de son carnaval. Tradition ancestrale dont les premiers témoignages écrits remontent à 1459, le carnaval de Malmedy s'est forgé au cœur des coutumes locales une identité toute particulière. Il symbolise la fête populaire telle qu'on la rencontrait jadis et dont le Malmédien a fièrement su en conserver certaines particularités. Avec ses quinze masques traditionnels, ses fanfares, son wallon, ses danses et jeux satiriques, Malmedy s'enflamme avec son carnaval. Une fête où les visiteurs partagent dans un esprit bon enfant et de taquinerie les réjouissances d'avant carême.



Viens ensuite l'atelier qui évoque l'industrie du cuir. Celle-ci, pendant des siècles, a occupé une place de choix à Malmedy. Les forêts (essentiellement du chêne), l'eau de la Warche et de la Warchenne et les bêtes à cornes fournissaient les matières premières essentielles au développement de cette activité. Nos rivières s'en souviennent encore !

Les avis divergent quant à la datation exacte de l'implantation des tanneries. Il est certain toutefois qu'en 1565, plusieurs tanneries étaient en activité. Dispersées dans un premier temps de manière anarchique dans la ville, les tanneries feront l'objet d'une réglementation car les odeurs des peaux amènent des plaintes au sein de la population.

La qualité des cuirs malmédiens et stavelotains était telle qu'ils détenaient le premier rang sur les marchés en Europe. L'industrie n'a jamais aussi bien fonctionné que lors de la période française où il fallait chasser les soldats de Napoléon.

L'industrialisation du XIX<sup>e</sup> siècle bouleversera les techniques de production. Hélas, beaucoup de tanneries ne passeront pas le cap de ces modernisations et disparaîtront les unes après les autres. Au début des années 20, on ne comptait plus que douze tanneurs. La dernière fermera définitivement ses portes en 1998. On ne tannera plus de cuirs au XXI<sup>e</sup> siècle à Malmedy !

Au début de l'après-midi, nous rejoignons un car qui nous conduit à la maison du Parc Naturel des Hautes Fagnes-Eifel. La neige n'a pas encore disparu et comme depuis ce matin le ciel est uniformément gris.

Ici encore, le groupe se scinde : une partie assiste à la projection de deux documentaires sur la région ; l'autre suit un guide qui fait découvrir l'expo FANIA. Les Fagnes, le climat, le relief, le sous-sol, les paysages naturels et semi naturels, la protection et la restauration des milieux tourbeux...

Une surprise nous attend car notre guide à l'accent germanophone très prononcé a, dans une première vie, travaillé au Congo, dans la production d'huile de palme. Quelle reconversion ! Passer du palmier elaeis des régions chaudes aux vastes étendues de tourbières, de landes et de forêts qui présentent une flore et une faune assez exceptionnelles liées au climat froid et humide.



Une dernière halte est prévue avant de redescendre vers Malmedy : **le signal de Botrange, point culminant du pays**, et un point de vue sur la Fagne en face. Peut-être est-ce la fatigue ou le fait que le temps couvert ne permet pas de découvrir le paysage ; quoi qu'il en soit quelques explications sur le site suffisent amplement à notre bonheur. Nous ne quitterons plus le car avant notre retour au Malmundarium pour un morceau de tarte et une tasse de café offerts par le Contrat de rivière. Merci à l'organisation pour cette excellente journée.

Guy Martin

## Inauguration en grande pompe à La Reid

**La Haute Ecole Agronomique de La Reid, proposant les spécialisations «environnement», «forêt-nature», «techniques et gestions agricoles» et «agro-industries et biotechnologies» a fait peau neuve.**

C'est en présence de la ministre de l'enseignement qu'a été inauguré le nouveau bâtiment de la Haute-Ecole ce 2 septembre. Un bâtiment qui va enfin permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances de façon plus confortable, l'ancienne infrastructure étant devenue assez agée et trop étroite.

Et qui dit études environnementales dit forcément bâtiment passif. L'imposant lieu de 5000 m<sup>2</sup>, implanté dans le domaine scolaire de La Reid, ne devrait donc pas dépasser la consommation en énergie d'une villa 4 façades mal isolée.



L'infrastructure composée de bois, de verre et de zinc offrira un grand auditoire de 250 places, 2 plus petits de 80 places ainsi que 12 classes au rez-de-chaussée. L'étage est lui composé de 3 salles informatiques, 5 laboratoires scientifiques, d'une bibliothèque et des bureaux administratifs.

L'investissement a été important puisque la création de ce campus aura coûté la belle somme de 8.052.394 € financé à hauteur de 4.887.068 € par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

# Vous reprendrez bien un peu d'énergie verte ?

**Peut-être du neuf dans notre bassin ! Selon un article de Françoise Peiffer paru dans Sudpresse le samedi 20 août, 17000 panneaux solaires pourraient voir le jour à Coo.**

Et ce n'est pas tout ! Le groupe Engie (exploitant de la centrale hydroélectrique de Coo) désire, en plus d'investir dans ces panneaux, construire un parc de **6 éoliennes et un troisième bassin supérieur**. Ce bassin devrait permettre d'augmenter de 600 mégawatts la capacité actuelle de 1.200 mégawatts de la centrale hydroélectrique.

Les éoliennes, quant à elles, seraient disposées le long de la route des crêtes sur les hauteurs de la commune de Trois-Ponts. Les riverains pourraient investir dans le développement et l'exploitation du parc via la coopérative citoyenne locale Courant d'air. Il faudra toutefois composer avec la présence d'une chauve-souris, le Grand Murin, à cet endroit. Des mesures d'accompagnement environnementales devront être prévues pour une meilleure intégration des éoliennes.



**Et ces panneaux solaires, où se situeront-ils me direz-vous ?**

Ils devraient être installés sur les berges du deuxième bassin et apporteraient 4 mégawatts de plus.

Le montant de ces travaux d'ampleurs étant estimé à hauteur de 600 millions d'euros, l'entreprise compte créer des partenariats locaux et publics-privés.

Ce projet, toujours en étude de faisabilité, aurait également un impact positif sur l'emploi dans la région.



# Résultats des Opérations Communes et Rivières Propres

Comme chaque année, vous avez été nombreux à répondre présent aux différentes Opérations Rivières Propres organisées .

Voici donc les chiffres par commune du nombre de participants et de la masse de déchets récoltés.

Un grand merci à nos Communes partenaires pour leur implication sans faille et aux bénévoles ayant participé !

Commune partenaire	Nombre de participants	Quantité de déchets ramassés
Amel	251	602 kg (82,5 sacs dont 13 PMC et 5 pneus)
Aywaille	822	240 sacs dont 60 PMC
Büllingen	285	77 sacs
Burg-Reuland	110	1025 kg (94 sacs et 8 pneus)
Bütgenbach	(pas d'infos)	(pas d'infos)
Comblain-au-Pont	23	20 sacs de 90 L
Gouvy	(pas d'infos)	(pas d'infos)
Lierneux	10	314,5 kg (28 sacs et 1 m <sup>3</sup> d'encombrant)
Malmedy	202	1493 kg (136 kg)
Manhay	319	1371 kg (121 sacs 6 m <sup>3</sup> d'encombrants)
Sprimont	190	1390 kg (200 sacs)
Stavelot		606,5 kg (16 sacs et 4 m <sup>3</sup> d'encombrants)
Stoumont	209	131,5 kg (24 sacs, 0,3 m <sup>3</sup> d'encombrants et un pneu)
St-Vith (Recht)	25	753 kg (146 sacs, 15 pneus et 5 m <sup>3</sup> d'encombrants)
Trois-Ponts	1	(pas d'infos)
Vielsam	116	594,3 kg (154 sacs, 14 m <sup>3</sup> d'encombrants et 2 pneus)
Waimes	3	23 sacs, 3 m <sup>3</sup> d'encombrants et 3 pneus



# Des invasives enfin listées au niveau européen

Ce ne sont malheureusement pas les invasives qui manquent dans notre petit pays. Mais contre lesquelles doit on vraiment lutter ? Il y en a bien sûr des plus problématiques que d'autres. C'est pour répondre à cette question que la Commission européenne a publié le 13 juillet 2016 la liste des 37 espèces invasives contre lesquelles les Etats Membres doivent agir.

Pour déterminer quelles espèces rentreraient dans cette liste, la Commission s'est basée uniquement sur les espèces représentant un danger pour la biodiversité et gérables. Inutile donc d'y chercher le célèbre moustique tigre (qui n'est pas un danger pour la biodiversité) ou les renouées asiatiques (difficilement gérables à l'heure actuelle). Nos deux «grands classiques» du bassin que sont la balsamine de l'Himalaya (l'envahissement n'est pas le même partout en Europe) et la berce du caucase n'y sont pas repris non plus.



Cette liste, établie non sans mal, n'empêche bien sûr en rien les pays et régions de posséder une liste plus étendue d'espèces invasives préoccupantes impactant plus précisément leur territoire.



Ce listing devrait permettre l'application du règlement européen officiellement entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ce règlement stipule que ces espèces ne pourraient plus :

- être introduites sur le territoire de l'Union,
- être conservées, y compris en détention confinée,
- être élevées ou cultivées, y compris en détention confinée,
- être transportées vers, hors de ou au sein de l'Union, à l'exclusion du transport d'espèces vers des installations dans le cadre de l'éradication,
- être mises sur le marché,
- être utilisées ou échangées,
- être mises en situation de se reproduire, de pousser ou d'être cultivées, y compris en détention confinée,
- être libérées dans l'environnement.

Voici les espèces exotiques envahissantes (aussi appelées invasives) reprises par la liste et susceptibles d'être présentes en Région wallonne.



## Espèces végétales

Baccharis halimifolia (Séneçon en arbre),  
Cabomba caroliniana (Cambomba de Caroline),  
Eichhornia crassipes (Jacinthe d'eau),  
Hydrocotyleranunculoides (Hydrocotyle fausserenoncule),  
Lagarosiphon major (Elodée crépue),  
Ludwigia grandiflora (Jussie à grande fleur),  
Ludwigia peploides (Jussie rampante),  
Lysichiton americanus (Faux arum),  
Myriophyllum aquaticum (Myriophylle du Brésil).

## Espèces animales

### Dans les mammifères :

Callosciurus erythraeus Pallas (Ecureuil à ventre rouge),  
Muntiacus reevesi (Muntjac de Reeves),  
Myocastor coypus (Ragondin),  
Oxyura jamaicensis (Érismature rousse),  
Procyon lotor (Raton laveur),  
Tamias sibiricus (Ecureuil de Corée).



### Dans les amphibiens et reptiles :

Lithobates catesbeianus (Grenouille taureau),  
Trachemys scripta (Tortue de Floride).

### Dans les poissons et crustacés :

Oroconectes limosus (Ecrevisse américaine),  
Pacifastacus leniusculus (Ecrevisse de Californie),  
Procambarus clarkii (Ecrevisse de Louisiane),  
Pseudorasbora parva (Goujon asiatique).



### Dans les insectes :

Vespa velutina nigrithorax (Frelon asiatique).

## Le saviez-vous ?

La zone de police Stavelot-Malmedy, qui se compose des communes de Lierneux, Malmedy, Stavelot, Stoumont et Trois-Ponts, a décidé d'aller plus loin en matière d'invasives par la mise sur pied d'une ordonnance de police.

Dans cette zone, il est présent interdit de planter, semer, multiplier, transporter à l'air libre, abandonner, à quelque stade de développement que ce soit, tout ou partie de plante appartenant à une espèce invasive figurant dans la liste de l'ordonnance de police qui comprend entre autres :

#### Plantes terrestres :

- Renouée du Japon (*Fallopia japonica*)
- Renouée de Sakhaline (*Fallopia sakhalinensis*)
- Renouée hybride (*Fallopia x bohemica*)
- Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)
- Jacinthe d'Espagne (*Hyacinthoides hispanica*)
- Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*)
- Balsamine à petites fleurs (*Impatiens parviflora*)
- Renouée à nombreux épis (*Persicaria polystachya*)
- Sénéçon sud-africain (*Senecio inaequidens*)

#### Plantes aquatiques :

- Crassule des étangs (*Crassula helmsii*)
- Crassule des étangs (*Egeria densa*)
- Hydrocotyle fausse-renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides*)
- Elodée à feuilles alternes (*Lagarosiphon major*)
- Jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*)
- Jussie rampante, Jussie faux-pourpier (*Ludwigia peploides*)
- Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*)
- Myriophylle hétérophylle (*Myriophyllum heterophyllum*)

Toute personne physique ou morale responsable (propriétaire, titulaire d'un droit réel, locataire, ayant-droit quelconque) d'un terrain ou d'une pièce d'eau où croissent des plantes appartenant à une ou à plusieurs espèces invasives figurant dans la liste et dont il a connaissance de la présence, est tenue d'en avvertir le service environnement communal et de suivre les directives de gestion qui lui seront données.

# Sus à l'élodée à feuilles alternes !

**L'élodée à feuilles alternes (*Lagarosiphon major*) est une plante invasive très envahissante contre laquelle il faut lutter.**

Le Contrat de rivière Amblève/Rour a donc usé de son «huile de coude» afin de l'éradiquer de la mare d'Havelange (Aywaille).

Nous avons ainsi géré cette mare une première fois le mercredi 7 septembre, aidés des élèves de l'école secondaire de La Reid encadrés de leurs professeurs, du DNF, de la cellule «Espèces invasives» de la Région wallonne, de la commune d'Aywaille et des membres du PCDN (encore merci à eux !).



Cette gestion a consisté en l'arrachage de l'élodée à l'aide de rateaux, à sa mise en tas sur les berges pour que la faune éventuellement prise au piège puisse retourner dans son habitat, et enfin en son évacuation des lieux. Six tas impressionnants furent ainsi retirés.

Des morceaux de notre ennemie invasive flottants encore çà et là de façon dispersée, une deuxième gestion a été décidée la semaine suivante afin de les récolter une fois regroupés et afin d'arracher les dernières oubliées.

## «Une Eloquoi ? »...«Une Elodée ! »

**Pour ceux ne connaissant pas encore cette plante voici une petite description.**

Les élodées à feuilles alternes sont des plantes originaires d'Afrique du Sud s'enracinant dans la vase par leurs stolons et flottant jusqu'à la surface de l'eau. Cette plante vivace peut mesurer quelques centimètres à quelques mètres de long. Ses feuilles sont linéaires et alternes (comme son nom l'indique), disposées en spirales et longues de 5 à 20 mm. En Europe, on ne trouve que des plants femelles, ce qui fait que l'espèce ne peut se reproduire. Sa prolifération ne se fait que par la dispersion de fragments de ses tiges. Or cette plante, qui est oxygénante, a été beaucoup prise par les aquariophiles. Et malheureusement, juste en nettoyant leur aquarium certains les ont répandues dans la nature.



## Quel est le problème ?

Et bien cette plante est, certes, oxygénante mais elle se plaît surtout beaucoup trop dans nos mares souvent très riches en matières organiques. Résultat : elle envahit tout l'espace et donc, plus moyen pour nos plantes de se développer ou de pousser. Mais qui dit moins de diversité de flore dit également moins de diversité de faune, sans compter l'impact paysager, le manque de lumière, etc. De plus, en se développant à l'excès, elle gêne l'écoulement de l'eau. Cette plante modifie également le pH de l'eau en l'augmentant, ce qui rend le milieu inhospitalier pour plusieurs espèces.

# Pêche en fête aux étangs de Stavelot : beau succès du stand du CRA/R

Le 29 mai 2016 avait lieu, aux étangs communaux de Stavelot, la deuxième édition de «Pêche en fête». La seule organisée en Province de Liège.

Une bonne occasion d'attirer le public de Stavelot et de la région, de lui faire profiter du magnifique site des étangs tout en l'initiant, gratuitement, à la pratique de la pêche et ses différentes techniques : pêche au coup, au lancer, à la mouche, ...

Comme l'an passé, le Contrat rivière Amblève/Rour avait son stand installé en bonne place. Et notre nouvelle grande tonnelle abritait de nombreux points d'attractions pour le public.

Les jeunes reconstituaient le puzzle poissons, testaient leurs connaissances sur l'eau à l'aide des électro-quizz, recherchaient sur la banderole «Les pieds dans l'eau, le nez dans la rivière» une série de bons ou mauvais gestes vis à vis de nos cours d'eau ou encore découvraient tous les secrets de la station d'épuration grâce à notre maquette.



René, notre fidèle castor empaillé, attirait les regards. Des curieux, étaient avides d'en apprendre plus sur cet animal dont il n'est plus rare d'observer la présence dans les étangs et l'Amblève toute proche. Il faisait même concurrence à notre mannequin, Félix, saillant dans sa tenue de pêcheur toute neuve, avec sa casquette et son gilet de pêche prêtés, et aussi mis en vente, par les pêcheurs de Stavelot !



Les adultes, pas en reste, pouvaient préparer un produit de nettoyage respectueux de l'environnement et du milieu aquatique en particulier, trouver dans nos brochures à emporter nombre d'infos sur des sujets les intéressant, où encore comme les plus jeunes, s'instruire de façon ludique grâce aux outils didactiques proposés.



L'équipe du CRA/R était bien sûr omniprésente afin de répondre à toutes les questions et demandes des visiteurs. Au final, malgré une matinée très pluvieuse qui reporta l'affluence du public principalement durant l'après-midi, cette nouvelle édition de «Pêche en fête» aux étangs de Stavelot rencontra un beau succès et permit au CRA/R de mener à bien une nouvelle opération de sensibilisation du public à notre «Or bleu» et à sa nécessaire préservation. Vivement l'année prochaine !

# Zone de protection pour le tarier des prés

La population du tarier des prés, ce petit oiseau lié aux prairies à foin et auparavant commun chez nous, n'est plus estimée qu'à 200 individus. Cette espèce a donc régressé de façon plus que préoccupante.

Pourquoi cette régression ? Tout simplement parce que le nombre de prairies exploitées peu intensivement a chuté lui aussi. Ces prairies plus riches en diversité de fleurs et donc d'insectes mais aussi proposant un lieu idéal de nidification au sol de par leurs hautes herbes lui sont, en effet, vitales.

En fait, la seule population se portant bien en Wallonie se trouve dans la vallée de la Rour, en bordure du camp militaire d'Elsenborn. Seuls des efforts particuliers du Cantonement DNF d'Elsenborn, en coopération avec les responsables militaires, rendent cela possible, et sont une condition de base pour que le maintien de cette espèce soit possible dans cette importante zone Natura 2000.



La présence de ce petit nombre de tariers ne suffisant pas à la survie de l'espèce dans notre région, des actions de sensibilisation organisées par des ornithologues (AVES-Ostkantone) et des conseillers des mesures agro-environnementales (Natagriwal) ont eues lieu.

Et celles-ci se seront montrées efficaces. Dans la vallée de la Rour, 13 agriculteurs ont accepté de signer des contrats d'exploitation agroenvironnementaux «prairie à haute valeur biologique». En plus de la non fertilisation chimique, ces contrats leur imposent une fauche pouvant se dérouler au plus tôt le 15 juillet et le maintien d'une zone représentant 25 % de chaque parcelle non fauchée.

Une augmentation de 30 % des couples qui ont mené à bien leur nichée a ainsi été constatée. Ces dispositions ont également profité à d'autres oiseaux tel que le bruant des roseaux. Une belle réussite donc!

## Le Tarier des prés: fiche d'identité :



### Nom latin :

Saxicola rubetra

### Taille :

Environ 14 cm

### Description :

Possède une queue courte et un bec fin. Son plumage est brun orangé, tacheté de noir sur le dos. Une ligne claire passe au-dessus de son oeil.

### Durée de vie :

5 ans

### Régime :

Insectivore

### Reproduction :

La femelle dépose entre 5 et 7 oeufs dans un nid édifié au sol. L'incubation dure 14 jours puis les jeunes resteront au nid de 11 à 14 jours.

### Migration :

Niche chez nous de mai à juillet et vit au sud du Sahara le restant de l'année.

# Schutzgebiet für das Braunkehlchen

**Das Braunkehlchen, ein kleiner unscheinbarer Singvogel unserer Mähwiesen, früher überall beheimatet ist bedroht. Sein Bestand wird auf lediglich 200 Brutpaare geschätzt.**

Warum dieser Rückgang? Die Erklärung ist einfach: die Anzahl extensiv genutzter Fläche ist in den letzten Jahrzehnten stark zurückgegangen. Für das Überleben des Braunkehlchens sind diese Gebiete mit ihrer Blumenvielfalt und dem Reichtum an Insekten lebenswichtig.

Die einzige noch vitale Population innerhalb von landwirtschaftlich genutzten Zonen befindet sich im Rurtal, unmittelbar am Truppenübungsplatz Elsenborn angrenzend. Letzterer beherbergt die größte Population Belgiens mit rund 140-150 Brutpaaren. Besondere Anstrengungen der Forstverwaltung Elsenborn in Zusammenarbeit mit dem Militärverantwortlichen machen dies erst möglich und sind Grundvoraussetzung, dass der Erhalt der Art in diesem wichtigen NATURA2000 Gebiet erst möglich ist.



Daß das Rurtal die zweitwichtigste Population beherbergt - und das teils inmitten landwirtschaftlich genutzter Flächen - ist kein Zufall. Erst eine grundlegende Sensibilisierungskampagne seitens Ornithologen (AVES-Ostkantone), den Umweltberatern von Natagriwal und schließlich die aktive Beteiligung der im Rurtal aktiven Landwirte an dem Schutzprogramm haben positive Früchte gezeigt. Im Rurtal beteiligten sich 13 Landwirte an den Schutzmaßnahmen für das Braunkehlchen. Grundlage hierfür ist die Agrarumweltmaßnahme der Wallonischen Region „Wiese von hohem biologischem Wert“. Die Landwirte verpflichten sich für eine auf das Braunkehlchen zugeschnittene Extensivierung der Bewirtschaftung. Neben dem Verzicht auf Düngung, auf Herbiziden und Insektiziden ist wohl die wichtigste Maßnahme die Verlegung des frühestmöglichen Mahdtermins auf den 15. Juli und das Belassen eines Fluchtstreifens von 10% der Parzellenfläche. Der Erfolg der Maßnahme kam schnell: der Bestand stieg in der Zeit von 2010 von 40 Brutpaaren auf 53 Paaren im Jahre 2012 an, das entspricht einer Steigerung von 30%. Alle sind vom Erfolg begeistert, allen voran AVES-Ostkantone und die Agrarumweltberater von Natagriwal, die Wallonische Region und nicht zuletzt auch ... die Landwirte selbst.

Texte et traduction : Gérard Reuter

## Das Braunkehlchen: Steckbrief



### Lateinischer Name :

Saxicola rubetra

### Größe :

14 cm

### Beschreibung :

Kurzer Schwanz und feiner Schnabel (Insektenfresser). Braunorangefarbene Gefiederfärbung, mit schwarzen Fleckenzeichnung auf dem Rücken. Deutlicher Überaugenstreifen.

### Lebenserwartung :

5 Jahre

### Nahrung :

Reiner Insektenfresser

### Fortpflanzung :

Das Weibchen legt zwischen 5 und 7 Eier in einem Nest am Boden. Die Brutdauer beträgt 14 Tage. Nach dem Schlüpfen verbleiben die Jungvögel noch zwischen 11 und 14 Tagen im Nest oder in der unmittelbaren Umgebung. Mit rund 15 Tagen sind sie flügge.

### Zug :

Das Braunkehlchen brütet und lebt bei uns von Mai bis ca. Anfang September. Den Rest des Jahres verbringt es in Afrika, südlich der Sahara.

# Du nouveau au fil de l'eau

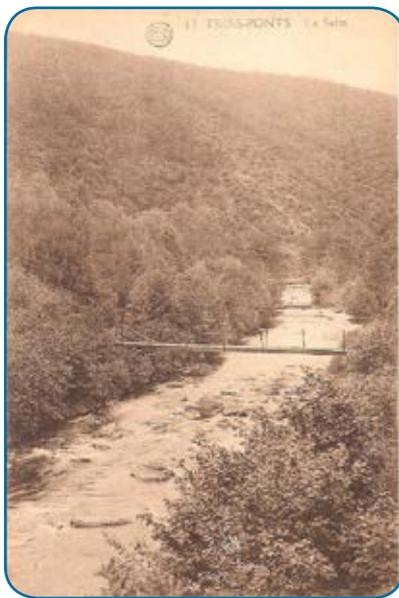
**Nous ne pouvions pas rédiger sans vous parler des trois nouvelles passerelles qui ont été inaugurées récemment sur notre bassin.**

## La nouvelle passerelle Bonjean à Trois-Ponts

De quand date la 1<sup>ère</sup> passerelle à cet endroit ? Nous l'ignorons ! Toutefois, René Gabriel pense que son installation pourrait dater du début du siècle précédent, aux alentours de 1905, lorsque les habitants commencèrent à construire la route de Vielsalm. Cette voie, menant directement à la gare, constituait un raccourci très appréciable pour les employés du chemin de fer et ses nombreux utilisateurs (d'autres passages, du même type, existaient aussi en aval). Ce passage pourrait aussi avoir été emprunté autrefois par les habitants de Fosse, de St Jacques et de Bergeval, descendant par la voie des Hotlis (raccourci qui arrive près de la piscine) et qui se rendaient à la gare. La première gare à Trois-Ponts date de 1875-1880.

La 1<sup>ère</sup> passerelle était en bois, elle fut ensuite remplacée par une passerelle constituée de 2 poutres métalliques et de béton, et pourrait avoir remplacé la 1<sup>ère</sup> entre 1908 et 1911.

Début mai, une nouvelle passerelle a remplacé l'ancien passage établi sur la Salm. C'est une grue imposante qui a traversé le centre du village et qui a procédé à sa mise en place d'une seule pièce. Placée plus haut que la précédente, les escaliers qui prolongeaient l'ancienne passerelle ont été supprimés ainsi que la pile qui se trouvait au milieu. Grâce aux deux rampes aux deux extrémités de l'ouvrage, la traversée est maintenant plus facile pour les piétons et possible pour les cyclistes.



Sources des cartes postales : R. Gabriel et D. Debarsy



### La passerelle Robert Counson à Malmedy

Une nouvelle passerelle, au-dessus de la Warche, a été posée derrière la Clinique à Malmedy pour faire la liaison pédestre entre le quartier du Pouhon et le centre ville. Elle fut inaugurée, en fanfares, le 18 juin en même temps que la "nouvelle" Place du Châtelet et le rond-point "UBAC" à côté du Colruyt, en présence d'une foule nombreuse malgré une pluie intense.

Comme l'a souligné Jean-Paul Bastin, son Bourgmestre : "Plus que jamais, la commune de Malmedy avance, évolue, se positionne résolument comme chef-lieu du sud de l'arrondissement de Verviers et il reste ... beaucoup de projets à concrétiser encore !"



Comme l'expliqua ensuite Philippe Royaux, échevin : "Cette passerelle trouvera toute son utilité parce qu'elle permet de gagner la Clinique et le centre-ville mais aussi parce qu'elle se situe sur le parcours d'un cheminement cyclo-pédestre global qui s'inscrit dans le cadre du RAVeL qui doit s'articuler le long de la Warche et permettre une circulation sécurisée depuis les Grands-Prés, en périphérie Sud-Ouest de la ville jusqu'à la passerelle en passant à travers Malmedy par les quartiers d'habitations, les zones commerciales, Malmedy-expo, l'Hôtel de Police et le quartier du Pouhon.

Et ce n'est pas tout puisque sa prolongation est programmée jusqu'à la périphérie Nord-Est de la ville en passant par la rue de Bavière, le site Intermills et son cinéma, la piscine, vers Bévercé, l'Ermitage et la vallée de la Warche."

La passerelle porte le nom d'un citoyen d'honneur de la ville, auteur, entre autres, de la plus célèbre chanson du cwarmé de Mam'dy comme ne manqua pas de le rappeler Jacques Remy-Paquay, Président du Royal Club wallon.

### La nouvelle passerelle de Neucy, sur la commune de Stoumont

C'est le 16 septembre, après plus de 10 ans que l'on en parlait, après la lente dégradation de l'ancienne passerelle et puis sa totale disparition, que fut inaugurée la nouvelle passerelle.

Cette passerelle est constituée de 2 poutrelles en acier galvanisé de 11 mètres de long et de 33 cm d'épaisseur. Elles sont recouvertes d'une boiserie exotique résistante.

A présent on peut à nouveau traverser la Lienne en toute sécurité et ... au sec !

Aux abords, les murs de pierres sèches ont subi un lifting, une petite «terrasse» permettra de belles haltes et ... sera un endroit de prédilection pour les pêcheurs ?



Philippe Goffin, échevin, précisait lors de son discours d'inauguration que si cette passerelle permet de traverser la Lienne, elle permet également de traverser les siècles et de rappeler l'histoire de cette vallée. En effet, jusqu'au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle, on rencontrait sur les rives de la Lienne, de Trou-de-Bra jusque Rahier, des exploitations de gisements de fer et des forges. C'est ainsi que la passerelle qui est ici inaugurée porte aussi un nom qui nous rappelle cette époque : Lu pont des Mârtès, le pont des marteaux. Passage au sec pour les ouvriers qui traversaient la rivière pour se rendre aux forges.



# Une sculpture fontaine voit le jour à Stavelot

**C'est avec joie et fierté qu'une sculpture fontaine a été inaugurée le dimanche 2 octobre au rond-point de la Place Elise Grandprez à Stavelot.**

Cette œuvre a été imaginée par Olivier Bovy, né à Stavelot. Elle a ensuite été réalisée entièrement grâce aux savoirs faire locaux.

Elle est composée d'un axe central et de 5 disques et est façonnée entièrement en acier galvanisé. L'eau s'écoule du sommet de la sculpture et tombe en cascade sur les différents disques.

Fabian Legros, échevin, rappelle que depuis toujours, l'eau rythme la vie de cette cité avec l'Amblève et son vieux pont, avec son peron, ses fontaines et ses lavoirs, avec ses étangs où se mire encore le souvenir des tanneries du 19<sup>ème</sup> siècle, sans oublier la cascade de Coo qui constitue un grand pôle d'attraction touristique de la commune.

Le son de l'eau qui ruisselle apaise et atténue le bruit du trafic routier.

Les disques portent les couleurs de la ville et de formes rondes, ils peuvent faire penser à des confettis dans la cité du Laetare.

"Une œuvre moderne, réformatrice et porteuse d'une nouvelle manière de penser, de se tourner vers l'avenir aux portes de la ville.



Photos d'André Legros et Michel Vanderschoeghe

## Lifting au pont de Stavelot

**Dans le cadre de l'aménagement et de la mise en valeur de la Place du 18 décembre 1944, les berges de l'Amblève vont être aménagées et le pont restauré. Les travaux viennent de commencer.**



A cette occasion, Patrice Lefèbvre, nous rappelle que les archives remontent à 1567 pour l'année de construction du 1<sup>er</sup> pont (il s'agit probablement du remplacement d'un ouvrage déjà existant). Il fut réparé en 1732 et en 1876 avant d'être gravement endommagé en 1944. Sa reconstruction démarra en 1957 pour prendre fin en mai 1958. Ce pont voûté, en moellons, composé de 5 arches, fut immédiatement désigné comme «ouvrage d'art».

*Projet global : Réaménagement de la Place, du parc, des berges, du piétonnier et création de parkings - Restauration du Pont de l'Amblève et mise en lumière - Mise en valeur du patrimoine historique et paysager du lieu - Restauration du «half track» - Création de trottoirs pour sécuriser le passage des piétons le long du local des blancs moussis - Rénovation de la voirie, modifications des priorités des différentes voies d'accès et amélioration de la sécurité des usagers.*



# Grotte du Noû Bleû : la conférence a fait salle comble !

Située à Chanxhe, cette grotte fait partie des découvertes spéléologiques majeure de ces dernières années, avec sa rivière souterraine et ses 3000 m de galeries ornées pour certaines de magnifiques concrétions.

Son caractère exceptionnel, sa situation en terrain privé (carrières) et son accès sportif ont justifié la création d'un "Collectif Noû Bleû". Ce collectif rassemble spéléologues, géologues et autres chercheurs, en contact étroit avec les carriers et l'administration communale de Sprimont. Son but est l'étude et la préservation de cette grotte.

Afin de la faire découvrir au public, une première conférence du "Collectif Noû Bleû" a été organisée à Chanxhe le 27 mai 2015, une deuxième séance devant être proposée le lendemain faute d'avoir pu accueillir toutes les personnes intéressées dans la salle André Modave !



Ce succès a incité le Foyer Culturel de Sprimont, la commune et le "Collectif Noû Bleû" à proposer à nouveau une conférence gratuite à Sprimont, le 26 mars 2016 à la salle du foyer culturel, afin de présenter au public les dernières découvertes et informations issues des études et explorations toujours en cours dans cette grotte.

Près de 200 personnes étaient présentes pour suivre cette conférence retraçant l'historique de la découverte de la grotte, la mise en place du Collectif, les dernières découvertes découlant des études et explorations menées par les plongeurs, spéléos et autres chercheurs.

Les spectateurs se sont amusés des noms donnés par les spéléos aux différentes parties de la grotte, pour partie inspirés par différentes bières belges : Salle Orvale, Galerie Bobeline, Siphon La Maredsous (la mare est dessous), Salle de la Pécheresse, Salle des Botteresses, ...

Cerise sur le gâteau, le public a également pu "visiter" la grotte comme s'il y était, grâce à un formidable outil réalisé et mis à disposition par le Collectif : une "visite virtuelle" réalisée à l'aide de très nombreuses prises de vues à 360° dans toute la grotte !

Tous les participants à cette conférence sont repartis ravis de leur soirée, avec de magnifiques images pleins les yeux ! Qui penserait que de telles merveilles se cachent sous nos pieds ?

Vous aussi vous pouvez découvrir cette visite virtuelle ainsi que les dernières informations sur le site internet du Collectif Noû Bleû :

<https://sites.google.com/site/grottenoubleu/home>



Photos de Gaetan Rochez et Jean-Claude London

# L'eau vagabonde

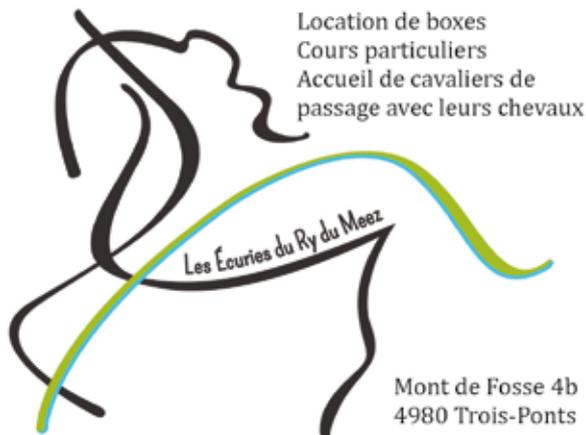
Parce qu'il est aussi bon de décompresser...

*Pourquoi un pêcheur est-il mince ?*

Parce qu'il surveille sa ligne !



## Sponsors



Avec le soutien de :



**PECHER  
à VIELSALM**  
<http://www.lasalmiote.be>

La Salm et  
ses affluents  
+/-60 km de rive  
truite et ombre

Lacs des Doyards  
11 ha  
Truite, blancs, brochet,  
perche et carpe

**Rempoissonnement tous les mois**  
Renseignement : 0498141943

## *Le rat des champs*

Littérature adultes et jeunesse  
Papeterie écologique

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 18h

Anne-Marie & Dominique Lallement  
Rue de l'Hôtel de Ville, 11  
6690 Vielsalm  
Tél. & Fax: 080/33 90 93  
E-mail: [levratdeschamps@skynet.be](mailto:levratdeschamps@skynet.be)  
TVA: BE 0836.292.725



RETROUVEZ TOUTE LA PÊCHE DANS  
LE BASSIN DE L'AMBLEVE SUR :



[WWW.PECHE-AMBLEVE.BE](http://WWW.PECHE-AMBLEVE.BE)

Fédération Halieutique de l'Amblève ASBL



Gîte rural

Sterpigny, 18 à 6673 GOUVY - BELGIQUE

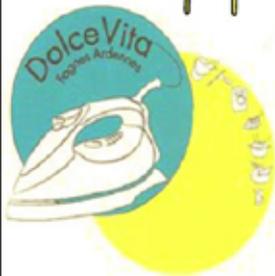
Renseignements: Madame Claire Bouillenne  
GSM : +32 (0)477 35 70.04  
Tel : +32 (0)4 368 81 20

*Venez vous ressourcer au Manoir de Sterpigny*

Situé dans le Parc Naturel des deux Ourthes, Sterpigny est un petit coin de Paradis, offrant un écoré de nature douce et paisible pour d'agréables promenades champêtres, balisées ou guidées.

[www.lemanoirdesterpigny.be](http://www.lemanoirdesterpigny.be)  
[claire.bouillenne@gmail.com](mailto:claire.bouillenne@gmail.com)

Notre équipe est à votre service



**DOLCE VITA**

**Titres Services**

Route de Coe, 73 B

**4980 Trois-Ponts**

☎ : 0485 87 28 47 - 📠 : 0485 87 28 14

✉ : [dvtrisponts@gmail.com](mailto:dvtrisponts@gmail.com)

Jardinage • Aquariophilie • Oisellerie • Animalerie • Pêche



L'Oisellerie Malmédienne

9, rue Neuve (Pont Neuf)  
B-4960 Malmédy

**TÉL. +32 (0) 80 33 08 34**

Parking aisé à l'arrière du magasin



**auto mouer**



Vélos - Scooters  
Tondeuses - Tronçonneuses  
Matériel de jardin  
Station essence  
Bonbonnes de gaz  
Pellets - Pétrole

*Simplifiez-vous la vie !  
Je tonds à votre place*

  
**Husqvarna**



Trois - Ponts

son&lumière - électroménager - informatique  
vente - location - dépannage

☎ 080/68.49.49 @ [info@3etechnic.be](mailto:info@3etechnic.be)  /3etechnic



### POURQUOI CHOISIR UNE CUVE ELOY WATER ?

- ✓ Sans odeur
- ✓ 15 ans de garantie\*
- ✓ Installation rapide et facile
- ✓ Parfaite intégration paysagère



ejoy water

Plus d'info ?

Robert Lejoly  
r.lejoly@ejoywater.be  
[www.ejoywater.be](http://www.ejoywater.be)

\* Conditions d'octroi des garanties et de leur extension disponibles sur [www.ejoywater.be](http://www.ejoywater.be) ou sur demande #ejoy.

## Agenda

**15 décembre 2016 :** Signature du protocole d'actions triennal à la commune de Vielsalm.

Du 24 au 26 mars 2017 :

Opération Communes et Rivières Propres - Be Wapp.

Du 18 mars au 2 avril 2017 :

Journées wallonnes de l'eau

**Le Contrat de Rivière de l'Amblève : un projet mené avec les communes de Amel, Aywaille, Büllingen, Bütgenbach, Comblain-au-Pont, Gouvy, Lierneux, Malmedy, Manhay, Sprimont, Stavelot, Stoumont, St-Vith, Trois-Ponts, Vielsalm, Waimes, le Ministère de l'Agriculture et de la Ruralité de la Région Wallonne et la Province de Liège.**

**Wasserlaufvertrag für die Amel : das Projekt wird geführt mit den Gemeinden von Amel, Aywaille, Büllingen, Bütgenbach, Comblain-au-Pont, Gouvy, Lierneux, Malmedy, Manhay, Sprimont, Stavelot, Stoumont, Sankt-Vith, Trois-Ponts, Vielsalm, Waimes, das Landwirtschafts-Ministerium, die Wallonische Region und die Provinz Lüttich.**



N'oubliez pas d'aimer notre page Facebook  
<https://www.facebook.com/crambleve/>